

Le Goéland

Journal municipal de Saint-Siméon



Après un hiver rigoureux, il est agréable de constater que le printemps est enfin à nos portes. Le soleil nous réchauffe un peu plus chaque jour et les journées allongent.

L'hiver que nous venons de traverser a été un hiver particulièrement marquant en termes de précipitation et de froid soutenu. Je tiens à remercier et souligner le travail exceptionnel de notre équipe des travaux publics qui a œuvré sans relâche à déneiger nos routes pendant et après chaque tempête.

Encore une fois cette année, l'événement Plaisirs d'hiver, qui s'est déroulé du 22 au 24 février, fut un réel succès. La population de Saint-Siméon et des environs a participé en grand nombre à toutes les activités. Merci au comité organisateur et tous les bénévoles qui ont œuvré de près ou de loin à la réussite de ce festival. Un événement comme celui-ci permet aux gens de sortir de la maison et de socialiser entre parents et amis, ce qui permet de faire oublier la morosité de l'hiver.

La Semaine de l'action bénévole 2019 se déroulera du 7 au 13 avril prochain. Pour souligner cette semaine, le Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel organisera, le 12 avril prochain, au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier, une journée visant à remercier l'apport important des bénévoles dans notre communauté. Merci à vous tous, bénévoles qui, comme un métronome, font battre le cœur de notre municipalité.

Nous ne saurions passer sous silence le départ à la retraite de monsieur Jean-Marc Gallagher qui quitte son poste de pompier volontaire, après plus de 35 années de services rendus à notre municipalité au sein du service de sécurité incendie de Saint-Siméon.

Je me dois également de souligner le départ de madame Guylaine Bujold, qui quitte son poste de première répondante, elle aussi après plusieurs années de services rendus à notre municipalité. Madame Bujold œuvrait au sein des premiers répondants depuis sa création en 2007.

Madame Bujold et monsieur Gallagher font partie de ces gens dans notre société qui sont exceptionnels. Des gens comme vous, qui se dévouent au service de leur communauté et qui mettent leurs connaissances et leur savoir-faire pour sauver la vie des autres. On ne vous remerciera jamais assez pour tout ce que vous avez fait pour votre municipalité. En mon nom et au nom du Conseil municipal, nous tenons à vous témoigner toute notre gratitude.

Finalement, lors de la réunion générale du 5 février, le Conseil municipal a endossé la déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique (DUC). Tout comme des centaines de municipalités et villes du Québec, la Municipalité de Saint-Siméon reconnaît qu'il est urgent d'intervenir, car les changements climatiques menacent l'avenir de nos communautés. De par le fait même, il presse les gouvernements fédéral et provincial d'agir en ce sens. C'est un sujet qui touche tout le monde et le Conseil municipal, par l'adoption de cette résolution, démontre sa volonté d'aller un peu plus loin. Le transfert du réseau d'éclairage à la technologie DEL, la méthode de travail sans-papiers et bientôt le compostage, sont des gestes concrets posés par la municipalité pour la protection de l'environnement.

Au plaisir de se reparler en mai,

Denis Gauthier,

Maire

LORS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER

Monsieur le Maire a procédé à la lecture de la correspondance reçue relativement à la facturation des services policiers de la Sûreté du Québec. Le montant estimé pour l'année 2019 est de 68 689 \$.

Une contribution financière a été versée à la RÉGÎM pour le projet ski-bus Pin Rouge et l'adhésion de la Municipalité à la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs a été renouvelée.

Il y a eu ADOPTION du Règlement 466-18, relatif au traitement des élus.

Il a été RÉSOLU :

- que la rémunération annuelle et l'allocation de dépenses soient payées par douze (12) versements égaux effectués le premier jour de chaque mois de l'année.
- de nommer monsieur Georges-Étienne Poirier à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme, et ce, conformément à l'article 7 du règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme.
- que la municipalité de Saint-Siméon informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
- que la Municipalité de Saint-Siméon demande au ministère des Transports de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2019.
- d'approuver l'entente portant sur les salaires et avantages sociaux des employés de la Municipalité de Saint-Siméon pour l'année 2019.
- que le document Allocations des pompiers volontaires 2019 soit adopté.
- que soit renouvelée l'adhésion de monsieur Avelin Poirier à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour l'année 2019.

→ que soient renouvelés les adhésions et les cautionnements de mesdames Johanne Arsenault et Nathalie Arsenault auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec.

→ que la municipalité de Saint-Siméon, confirme qu'elle accepte que la MRC de Bonaventure soit mandataire auprès du MTQ dans le dossier du transport adapté dans la Baie-des-Chaleurs et confirme son adhésion au service de transport adapté pour l'année 2019 par une contribution financière de 2 450 \$.

→ de soumettre une demande d'aide financière dans le cadre du programme EÉC afin d'embaucher un étudiant à l'été 2019.

→ de proclamer le premier samedi de juin Journée nationale de la santé et de la condition physique dans notre municipalité.

Une demande de dérogation mineure a été accordée :

Les propriétaires désirent acheter du terrain pour que leur terrain soit adjacent à la route Poirier. Il s'agit de permettre le lotissement d'un lot riverain ayant une profondeur moyenne de 43,08 m alors que le règlement de lotissement exige une profondeur moyenne de 60 m et de régulariser un empiètement de la maison mobile dans la marge de recul arrière. La maison mobile est située à 0,93 m de la ligne arrière du lot alors que le minimum requis est de 5 m.

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement cause des préjudices sérieux au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne porte pas atteinte aux droits de propriété des voisins;

CONSIDÉRANT QUE le terrain derrière la maison mobile est vacant et non constructible;

CONSIDÉRANT QUE le requérant doit se conformer au niveau de son installation septique;

ET compte tenu de l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme donné le 9 janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE, il a été RÉSOLU d'accepter cette demande de dérogation mineure affectant le lot projeté 6 279 401 du cadastre du Québec.

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER

Des contributions financières ont été versées à l'Association des personnes handicapées Action Chaleurs (APHAC), pour les jeux des 50 ans et plus Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et à la Société canadienne du cancer (Relais pour la Vie).

Il a été RÉSOLU :

QUE le règlement d'emprunt 353-08 (163 900 soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 12 février 2019;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 12 février et le 12 août de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la secrétaire trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2020	5 800 \$
2021	5 900 \$
2022	6 200 \$
2023	6 400 \$
2024	6 600 \$ (à payer en 2024)
2024	133 000 \$ (à renouveler)

QUE en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 353-08 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 12 février 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

QUE la Municipalité de la paroisse de Saint Siméon accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 12 février 2019 au montant de 163 900 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 353-08. Ces billets sont émis au prix de 98,02300 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

5 800 \$	2,70000 %	2020
5 900 \$	2,80000 %	2021
6 200 \$	2,95000 %	2022
6 400 \$	3,10000 %	2023
139 600 \$	3,20000 %	2024

Prix : 98,02300 Coût réel : 3,64871 %

Une demande de dérogation mineure a été accordée :

Le propriétaire désire vendre un immeuble jumelé et il faut subdiviser le terrain afin de créer un lot distinct pour chacun des bâtiments jumelés. La subdivision rendra le bâtiment du 109 et 111, boulevard Perron Est dérogatoire. Il s'agit de régulariser une marge de recul latérale de 0,53 m et 2 m du côté Est, au lieu de la marge de recul latérale minimale de 3 m; et une marge de recul arrière de 1,31 m (considéré comme marge arrière à cause de la configuration du terrain) au lieu de la marge de recul arrière minimale de 12,6 m. Le bâtiment du 119, boulevard Perron Est sera également dérogatoire. Il s'agit de régulariser une marge de recul latérale de 1,5 m du côté Ouest, au lieu de la marge de recul latérale minimale de 3 m; et une marge de recul arrière de 0,53 m (considéré comme marge arrière à cause de la configuration du terrain) au lieu de la marge de recul arrière minimale de 12,6 m.

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement cause des préjudices sérieux au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne porte pas atteinte aux droits de propriété des voisins;

CONSIDÉRANT QUE les marges dérogatoires sont situées du côté adjacent des lots projetés, donc aucun autre voisin n'est affecté par ces dérogations;

CONSIDÉRANT QUE les bâtiments jumelés sont existants;

ET compte tenu de l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme donné le 9 janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE, il a été RÉSOLU d'accepter cette demande de dérogation mineure affectant les lots projetés 6 295 551 et 6 295 552 du cadastre du Québec.

Il a été RÉSOLU :

→ d'accepter la soumission révisée de la firme ARPO Groupe-conseil, selon les termes de la proposition soumise le 8 janvier 2019, au montant de 15 160 \$ (taxes en sus).

→ que la Municipalité de Saint-Siméon endosse la déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique.

- que la Municipalité de Saint-Siméon appuie le projet déposé par le Comité ZIP Gaspésie qui aura comme principal objectif de former les équipes de travaux publics des municipalités gaspésiennes, incluant la nôtre, pour qu'ils deviennent la première ligne de surveillance dans la lutte contre les plantes exotiques envahissantes.
- d'accepter l'inscription de madame Nathalie Arsenault au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu à Québec du 12 au 14 juin 2019.

AVIS DE MOTION a été donné à l'effet qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement 468-19, autorisant les travaux de réfection complète d'un tronçon de la rue Bélanger et un emprunt de 805 000 \$.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

De l'INFORMATION a été donnée à propos de la 10^e édition de l'événement Plaisirs d'hiver des Pipianes qui s'est tenue du 22 au 24 février 2019.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 FÉVRIER

Il y a eu ADOPTION du Règlement 468-19, autorisant les travaux de réfection complète d'un tronçon de la rue Bélanger et un emprunt de 805 000 \$.

Lors de la période de questions de ces séances, les sujets suivants ont été abordés :

- Il y a eu la présentation de la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique.
- Les commentaires et questionnements soulevés concernent l'avis public publié dans le Goéland concernant les activités de l'entreprise Junex, les travaux à venir dans la rue Bélanger, les modalités entourant le compostage, l'achat d'une génératrice, les services policiers lors de transport d'éoliennes et l'entretien des trottoirs en saison hivernale.
- Divers échanges ont porté sur l'ouverture des chemins exclus à l'article 4 du Règlement 465-18.

Prenez note que les procès-verbaux de ces séances de même que les règlements adoptés se retrouvent sur le site Internet de la Municipalité.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

Où : Centre communautaire Jean-Guy-Poirier.

Quand :

- **1^{er} avril 2019**
- **6 mai 2019**
- **3 juin 2019**
- **8 juillet 2019**
- **5 août 2019**

Heure : 20 heures

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT 464-18

RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET VÉHICULES-OUTILS ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 255-98.

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil de la Municipalité de Saint-Siméon a, à sa séance tenue le 3 décembre 2018, adopté le règlement précédant.

AVIS PUBLIC est également donné que ce règlement est déposé au bureau de la directrice générale et secrétaire-trésorière, sis au 111, avenue de l'Église, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau.

AVIS PUBLIC est aussi donné que ce règlement a été approuvé par :

1. Le Conseil municipal, le 3 décembre 2018;
2. Le Ministère des Transports du Québec, le 4 février 2019.

Donné à Saint-Siméon, ce 21 mars 2019.

Nathalie Arsenault
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

MERCI AUX BÉNÉVOLES

La 45^e édition de la Semaine de l'action bénévole aura lieu du 7 au 13 avril prochain. La Municipalité profite de la présente édition du journal pour **remercier tous les bénévoles** s'impliquant de près ou de loin dans notre communauté.

Afin de célébrer l'apport inestimable de nos précieux bénévoles, une rencontre sociale sous format 5 à 7 aura lieu, comme à l'habitude, à la fin août. Vous en serez informés par courrier d'ici là.

À propos de la 45^e édition de la Semaine de l'action bénévole :

Voici un texte emprunté sur le site de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ) :

La solidarité et l'entraide existent depuis le début de l'humanité. Bien que l'individualisme prenne parfois le dessus sur la nature profonde de l'être humain, il est plus important que jamais que les communautés osent placer ces valeurs au centre de leurs préoccupations.

Bénévolier* est un verbe que l'on aime utiliser même s'il n'est pas encore reconnu dans le vocabulaire de la langue française, parce qu'il reflète les nouveaux modèles d'engagement social. Véritables pierres angulaires des organismes communautaires, les personnes qui osent **bénévolier** ont un véritable impact sur la collectivité.

Oser **bénévolier**, c'est trouver un équilibre entre implication bénévole, vie professionnelle et personnelle. De plus, s'entraider et être solidaires les uns avec les autres améliorent la santé psychologique et physique. Cela permet également d'entretenir un lien social et d'ouvrir des opportunités de carrière.

Ayez l'audace de faire le pas – osez **bénévolier** !

*Définition du verbe **bénévolier** selon la FCABQ :

Verbe transitif (du latin *benevolus* qui signifie bonne volonté), s'engager, être volontaire de façon non rétribuée et librement choisie au sein d'une cause. Exemple : Je **bénévolie** au sein des centres d'action bénévole.

BIBLIOTHÈQUE

Dans quelques jours, les dernières traces de l'hiver seront disparues et nous nous dirigerons vers une nouvelle saison nous promettant des journées plus clémentes. Nous pourrions alors sortir plus souvent dehors et profiter du bon air gaspésien.

La bibliothèque continue ses activités. Nous avons récemment procédé à la rotation de 700 nouveaux livres. Une collection thématique est également à venir.

Avec la Semaine de l'action bénévole qui approche, nous tenons à remercier les bénévoles pour leur implication qui est très appréciée. Bienvenue à deux nouvelles bénévoles : mesdames Manon Bujold et Julie Bourdages.

Heure du conte

L'activité de l'heure du conte a eu lieu le 19 mars dernier à 9 h 30 et fut très appréciée des services de garde de la Municipalité.

Consultez le site Facebook « **Bibliothèque Saint-Siméon** » pour connaître les prochaines dates de l'activité. Bienvenue aux parents avec leurs petits. C'est un bon moment pour allier la socialisation et le développement des enfants de moins de cinq (5) ans.

Nouveautés disponibles à la bibliothèque :

- **Histoires de femmes, tome 2 : Félicité**
Louise Tremblay-d'Essiambre
- **Si tu t'éloignes de moi**
Joy Fielding
- **La cabane à sucre des Rivard, tome 2 : Prochaines générations**
Mario Hade

La chute à livres à l'extérieur demeure disponible en tout temps.

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque Félix-L'Abbé-Deslauriers se fera un plaisir de vous accueillir les mardis et jeudis de 18 h 30 à 20 h.

Bonnes lectures et bon printemps!

Annie Lévesque et Louise Poirier,
Responsables

CUEILLETTE DE GROS OBJETS

L'équipe des travaux publics procédera à une cueillette de gros objets les **21 et 22 mai** prochain. Ces objets devront être déposés le long de la route avant huit (8) heures chaque matin.

Sont considérés comme étant de gros objets :

- Appareils électriques
- Ameublements
- Pneus d'automobile et/ou camionnette **SANS JANTE**
- Fer

Les objets suivants ne seront pas ramassés :

- Matériaux de construction
- Pièces automobiles
- Peinture
- Déchets domestiques

Merci de votre habituelle collaboration.

Prenez note qu'en tout temps vous pouvez déposer du **fer ou de la **peinture** dans les bacs situés dans la cour du garage municipal.*

CERCLE DE FERMIERES

L'hiver tire à sa fin et on commence à sentir la chaleur du soleil printanier.

EXPOSITION ANNUELLE

Notre exposition annuelle aura lieu le **11 mai** prochain sous le thème : Des liens de partage tissés serrés.

Venez admirer les pièces réalisées tout au cours de l'année et encourager votre Cercle de Fermières. On vous y attend!

UNE DATE À METTRE À VOS AGENDAS :

- ➔ 11 mai 2019, de 10 h à 16 h
- ➔ Centre communautaire Jean-Guy-Poirier

PLAISIRS D'HIVER

Encore une fois cette année, notre Cercle a participé aux activités des Plaisirs d'hiver. Le potluck du vendredi soir fut un réel succès. Merci à toutes celles qui ont réalisé des plats dignes d'un grand festin.

Bravo à notre gagnante du panier artisanal : madame Francine Bergeron. Merci de nous avoir encouragées soit par l'achat des billets du souper ou du panier de tirage. Les sous amassés serviront à réaliser nos activités tout au long de l'année.

Bon printemps,

Louise Henry,
Présidente

CHEVALIERS DE COLOMB

Dimanche, le 5 mai, se tiendra notre **campagne de financement 2019**.

Comme vous le savez sûrement nous comptons sur votre encouragement afin de pouvoir continuer nos bonnes œuvres dans la municipalité.

Tous les sous amassés sont remis dans notre municipalité en tant que dons aux personnes dans le besoin, qui ont besoin d'aide, à nos personnes âgées, nos jeunes et, sans oublier bien sûr, notre église.

Alors lorsqu'un chevalier communiquera avec vous soyez généreux S.V.P. Nous sommes conscients que plusieurs d'entre vous n'avez plus de téléphone fixe et êtes passés au cellulaire, alors si vous avez un cellulaire et que vous ne recevez pas d'appel, nous vous invitons à venir nous visiter à notre local au sous-sol du Centre communautaire Jean-Guy-Poirier.

Il y a également possibilité que les Chevaliers fassent du porte à porte afin de couvrir l'ensemble de la municipalité. Vous pouvez aussi communiquer avec un Chevalier pour faire un don.

Merci de tout cœur!

Georges-Étienne Poirier,
Grand Chevalier

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Comment va le moral avec cet hiver qui n'en finit plus? Il ne faut quand même pas trop se plaindre car c'est moins pire qu'un ouragan. Encourageons-nous, nous verrons les pissenlits dans quelques mois!

Les activités du Club se déroulent bien. Nous avons eu une partie de cartes le 19 janvier, une belle participation avec 71 présences. Tout le monde s'est bien amusé.

Nous avons fait tirer plusieurs beaux prix, un gros merci aux commanditaires pour leur générosité habituelle. Merci également aux dames qui ont fait les sandwiches. La soirée a rapporté au-delà de 500 \$ au Club, bravo et merci à tout le monde.

Nous avons souligné la Saint-Valentin au centre Plein Air avec un dîner soupe, sandwiches et desserts au coût de 8 \$. La soupe d'Adéline et Firmin, les sandwiches par les femmes du comité et Yolande, le dessert de Suzette. **MERCI** à tous ces bénévoles pour leur participation. On a fait le tirage de quelques petites gâteries parmi les 60 personnes présentes. L'après-midi s'est continué avec une partie de cartes évidemment, tout le monde s'est bien amusé.

La vente des billets pour la voiture est presque terminée, il en reste quelques-uns dans les commerces pour les intéressés.

Nous continuons toujours de nous divertir au baseball poche, pétanque, billard, vie active et gym cerveau. Quelques nouveaux membres s'ajoutent, vous êtes les bienvenus. Le but est surtout de s'amuser, pas nécessaire d'être des pros!

Des tournois de pétanque et baseball poche se déroulent régulièrement dans les environs et quelques équipes de la paroisse y participent. C'est agréable de se mesurer avec d'autres équipes tout en ayant du plaisir. Pour participer au baseball poche, pétanque et billard, vous devez posséder votre carte de membre.

Programme Nouveaux Horizons

Comme mentionné à la dernière réunion, nous avons été acceptés à 100%, le chèque de 24 069 \$ a été déposé dans le compte du Club des 50 ans et plus le 27 février. Nous procéderons aux achats dans les prochaines semaines.

Assemblée générale

L'assemblée générale aura lieu le mardi 26 mars à 14 h au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier avec la présence de la présidente régionale, madame Claudette Paquet. Quelques membres sont sortants, il serait intéressant d'avoir de nouvelles recrues, on vous attend nombreux.

Donc, bon printemps en attendant le retour des beaux jours.

Lina Bourdages,
Secrétaire

PLAISIRS D'HIVER DES PIPIANES

Nous sommes très fiers de notre 10^e édition. Excellente participation, de beaux sourires, de la joie, plein de cadeaux à remettre et une température incroyable!

Vous avez toutes et tous fait de cet événement une réussite! **MERCI! MERCI! MERCI!**

Un beau ciel illuminé par des feux d'artifice en sirotant un chocolat chaud, un potluck concocté par le Cercle de Fermières et un bon déjeuner offert par les Chevaliers de Colomb.

Des prix pour les épreuves; il y en avait pour tout le monde. Les entreprises et organismes de Saint-Siméon ainsi que de bons partenaires de Bonaventure et New Richmond ont accepté notre invitation.

Notre entente était de vous gâter. Comme on dit; nous en avons eu pour notre argent et vous aussi!

Ce fut un « trois jours » bien rempli. Parties de cartes, de la danse et un bon groupe de musique. Des sentiers de raquettes et skis de fond disponibles en tout temps et une belle glisse préparée par de gentils bénévoles. Un stationnement sécuritaire assuré par les pompiers. Gâter... Ah oui, des motoneigistes bénévoles pour la remontée. Merci à tous les employés municipaux.

L'événement Plaisirs d'hiver rejoint près de 700 personnes. Cette année nous avons remis des prix et bourses pour plus de 2 500 \$, et ce, grâce à tous nos partenaires.

L'épreuve des boîtes à savon est une activité très appréciée. Les enfants, les ados et les parents ont travaillé fort pour construire leurs bolides. Créativité et originalité étaient au rendez-vous.



Le tout s'est déroulé sous la supervision de Polixe, Bubusse et Fred la marmotte. Résultat : tout le monde a gagné!



Notre nouveau défi « ski de géant » en a fait rire plus d'un! Petit clin d'œil pour nos amies et amis qui sont à l'œuvre pour nous préparer une 55^e édition du Tournoi de pêche. « Un sourire vaut mille mots! »



Merci à Doris Bélanger pour les photos

Ce fut un réel « PLAISIR » de vous recevoir! Nous vous disons au revoir et à l'année prochaine!

Votre comité,

Annie, Chantal, Jean-Guy, Nathalie, Richard et William

COMITÉ D' ACTIONS ET DE RÉFLEXIONS

Du nouveau dans notre municipalité!

Des conseillers municipaux et des citoyens et citoyennes de Saint-Siméon ont récemment formé un comité d'actions et de réflexions autour des changements climatiques.

Ces personnes ont à cœur la santé, la propreté et le dynamisme de notre village et de ses habitants. La mission de ce comité est :

- 🌍 de réfléchir à des actions qui contribuent à la qualité de vie des habitants;
- 🌍 d'agir concrètement et localement pour les mettre en place;
- 🌍 d'offrir de l'information sur les initiatives qui font une différence.

D'ailleurs, plusieurs belles solutions existent déjà à Saint-Siméon! Saviez-vous que...

- 🌍 La classe de 5^e et 6^e année de l'école recycle les crayons feutres usagés? Une boîte est accessible à l'école.
- 🌍 Les batteries et appareils électroniques usagés peuvent être déposés chez Ja-Ri Armatures pour être revalorisés?
- 🌍 Le Magasin Général offre une grande diversité de produits en vrac comme du savon à vaisselle, lessive et autres produits à découvrir? Apportez vos contenants et réduisez ainsi l'utilisation de plastique.
- 🌍 Une borne électrique est installée au Pétro Beau-Soir? Ce qui a permis d'inscrire Saint-Siméon dans le circuit des voitures électriques.

Vous voulez vous impliquer, faire des suggestions au comité? Contactez Josée au 418 392-3275.

Aussi, le 14 avril prochain aura lieu la Journée de la Terre au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier. Vous êtes invités à venir nous rencontrer et nous partager vos idées et suggestions d'actions écologiques que vous aimeriez voir dans notre belle municipalité.

Au plaisir,

Les membres du comité

JOURNÉE DE LA TERRE



CÉLÉBRONS LA JOURNÉE DE LA TERRE PAR L'ACTION! Rallions-nous

Nous invitons la population des MRC de Bonaventure et d'Avignon à venir célébrer la Journée de la Terre, le dimanche 14 avril 2019 de 9 h à 16 h 30 au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier.

Tout au long de la journée, des kiosques de promotions présenteront un vaste choix de consommation plus écologique pour encourager des habitudes citoyennes écoresponsables. Différents prix de présences seront tirés au courant de la journée.

Des conférenciers et conférencières invité(e)s, dont l'historien gaspésien Jean-Marie Thibeault, sensibiliseront la population sur divers enjeux actuels; écologie, justice sociale, démocratie, adaptation aux changements climatiques, protection de l'eau et hydrocarbures en Gaspésie.

Pour faciliter la participation des familles, diverses activités pour enfants telles que bricolage, maquillage, jeux extérieurs et film d'animation seront proposées sur place. Pour le dîner, un repas communautaire sera gratuitement offert par le collectif Aliment-Terre de Paspébiac.

Environnement Vert Plus & Femmes en Mouvement

HORAIRE DE LA JOURNÉE

- 9 h 00** Ouverture des kiosques
- 9 h 15** Mot de bienvenue et présentation des conférences et activités
- 9 h 45** Adaptation aux changements climatiques avec [Elyse Tremblay](#) du CREGÍM
- 10 h 30** Écologie et justice sociale avec [Maude Prud'Homme](#)
- 11 h 15** Démocratie et environnement avec [Jacques Ouellet](#) et [Rémi Lesmerises](#)
- 12 h 00** Dîner communautaire offert gratuitement et tirage
- 13 h 30** Histoire d'eau, histoire de vie avec [Jean-Marie Thibeault](#)
- 14 h 45** La trajectoire économique de Junex avec [Pascal Bergeron](#)
- 16 h 30** Tirage, mot de la fin et fermeture des kiosques

ANIMATION POUR LES ENFANTS

- 9 h 45 à 12 h** Bricolage et maquillage avec [Nancy Dikkie](#) et [Émilie Poirier](#)
- 9 h 45 à 11 h 15** WIXX : Jeux et animation extérieure avec [Christophe Turcotte](#) de BDCAS
- 13h 30 à 16 h** Bricolage et maquillage
- 13 h 30 à 15 h** WIXX : Jeux et animation extérieure
- 13 h 30 à 15 h 30** Film et animation : Ponyo sur la Falaise avec Ana Mattos

LES KIOSQUES DE PROMOTION

- Baie des Saveurs et Semences – Antoine Boissé-Gadoury
- Auto électrique – David Sylvestre
- Médecine douce – Claude Demers
- Atelier de réparations de vélo – Jacques Meloche
- Ressources locales – Claire Moeder
- Utilisation des outils patrimoniaux et foresterie – Bob Eichenberger
- Couches en tissus et produits féminins alternatifs – Marie-Ève Boucher
- Grand Défi Bâtir ma région
Projets entrepreneuriaux des jeunes de la région
- Cuisine anti-gaspillage – Collectif Aliment-Terre de Paspébiac
- La transition – Martin Zibeau
- Le compostage – Ludovick Jonhson
- Environnement Vert Plus – Harold Main ville
- Gestion des déchets – Rosalie Laframboise
- SARGIM – France Isabelle

JOURNÉE LAVANDE

Le mardi 26 mars prochain, nous vous invitons à célébrer la **Journée Lavande**.



Cette journée est dédiée à la sensibilisation de la population à l'épilepsie. Comme nous sommes présentement en plein cœur du mois de mars, mois national de l'épilepsie, nous aimerions profiter de cette occasion pour vous inviter à montrer votre soutien à la cause.

Nous vous invitons à porter un vêtement de couleur **lavande** pour appuyer cette cause qui touche plus de 300 000 Canadiens. Par ce simple geste, vous démontrerez votre appui à la cause de l'épilepsie! Vous pouvez également inviter tout votre entourage à faire de même !

S'il vous plaît, prenez des photos de vous et de vos collègues qui appuient la cause et faites-nous-les parvenir via la page Facebook : Association Épilepsie Gaspésie Sud, ou par courriel au info@epilepsiegaspesiesud.com.

Pour toutes autres informations, contactez-nous au 418 752-6819.

Merci beaucoup de nous aider à sortir l'épilepsie de l'ombre!

Manon Lebrasseur,
Coordonnatrice

Mylène Delaroshil,
Secrétaire administrative et soutien technique

MRC BONAVENTURE

OFFRE D'EMPLOI

Coordonnateur du Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de la MRC de Bonaventure (remplacement de congé de maternité)

Le SANA facilite l'établissement et l'intégration durable des nouveaux arrivants issus d'immigration (tous les âges) ainsi que ceux qui ont plus de 35 ans, peu importe leur origine, dans la MRC de Bonaventure.

La MRC de Bonaventure est à la recherche d'un coordonnateur du SANA qui répondra au profil suivant :

Fonctions :

- Accueillir et informer les nouveaux arrivants sur la MRC et la région, évaluer leurs besoins, les accompagner dans les différentes étapes de leur établissement et les référencer à d'autres services selon le besoin;
- Référencer les personnes immigrantes sur les démarches relatives à l'immigration et les orienter vers les services de francisation;
- Soutenir à distance les personnes qui souhaitent s'établir dans la MRC de Bonaventure;
- Animer un programme de jumelage interculturel;
- Organiser et animer des activités de sensibilisation à la diversité culturelle;

- En collaboration avec Place aux jeunes Bonaventure, organiser et animer les activités du Comité d'accueil des nouveaux arrivants (CANa);
- Effectuer les rencontres dans le cadre du Programme d'aide financière aux entrevues;
- Coordonner et animer un comité de partenaires et participer à des rencontres de concertation locale et régionale;
- Assurer le suivi du plan d'action et la gestion du SANA.

Qualifications :

- Baccalauréat ou formation collégiale dans un domaine pertinent à l'emploi; toute expérience pertinente pourrait être considérée;
- Connaissance pratique des logiciels de la suite Office et des réseaux sociaux;
- Maîtrise du français et de l'anglais (bilingue). Connaissance d'autres langues un atout;
- Connaissance de la région et des organismes du milieu;

Attitudes et qualités recherchées :

Entregent, autonomie, dynamisme, empathie, sens des responsabilités.

Particularités du poste :

- Le poste offert implique des déplacements sur le territoire de la MRC de Bonaventure, le candidat doit posséder un véhicule;
- Horaire de 35 h/semaine, du lundi au vendredi de 8 h à 16 h, pouvant varier selon les événements et réunions (soir et fin de semaine)
- Rémunération concurrentielle;
- Poste contractuel de 12 mois à partir de juin 2019.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, par courriel sana@mrcbonaventure.com, en personne ou par la poste d'ici le 5 avril 2019 à 16 heures (date de réception), à l'adresse suivante :

MRC de Bonaventure – Comité de sélection
Poste de Coordonnateur (trice) SANA
51, Notre-Dame, C.P. 310
New Carlisle (Québec) G0C 1Z0

N.B. Nous recevrons avec appréciation toutes les candidatures. Cependant, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Bien que l'emploi du masculin soit utilisé, l'offre est tout autant valable pour un homme que pour une femme.

MAISON DE LA FAMILLE

YOGA PRÉNATAL

→ Série de sept (7) rencontres offerte le jeudi soir à partir du **12 mars** de 18 h 30 à 20 h 30 ou **dès qu'un groupe sera complet** (minimum de 5 inscriptions).

75\$ / série

ATELIER DE MASSAGE POUR BÉBÉ

→ Série de cinq (5) rencontres les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30 à partir du **14 mars et 9 mai** ou **dès qu'un groupe sera complet** (minimum de 5 inscriptions).

55\$ / série

ENTRAÎNEMENT POUSSETTE

→ Les lundis de 10 h à 11 h à partir du **8 avril**. La première rencontre sera d'une durée de 2 h et débutera à 9 h. (Minimum de 7 inscriptions)

85\$ pour huit (8) rencontres.

SA-ME-DI D'ÊTRE AVEC TOI!

→ Activités ludiques, sportives ou récréatives parents/enfants le samedi matin de 9 h à 12 h.

Prochaine activité : samedi **13 avril**, au Centre culturel de Paspébiac, pour un spécial de Pâques.

Gratuit

REMISE EN FORME POSTNATALE

→ Les mercredis de 13 h 30 à 15 h 30, à partir du **24 avril** ou **dès qu'un groupe sera complet** (minimum de 5 inscriptions).

75\$ par session de sept (7) rencontres.

JOURNÉE INTENSIVE DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE

→ Un samedi par mois de 9 h 30 à 17 h 30, offerte dans le dernier trimestre de la grossesse. Prochaines journées : **27 avril, 15 juin et 31 août** et autres possibilités, au besoin. *Appelez-nous pour nous faire part de vos besoins (minimum de 3 inscriptions).*

50\$ / journée / couple

RETROUVAILLES POSTNATALES

→ Lundi, **29 avril** de 13 h à 16 h.

Les parents sont invités à venir partager leur histoire de naissance et présenter leur poupon.

Gratuit

EN ATTENDANT BÉBÉ...

→ Rencontres prénatales pour les couples comprenant quatre (4) soirées prénatales, (18 h 30 à 21 h), et une journée de préparation à la naissance et débutant mardi, le **14 mai** ou **dès qu'un groupe sera complet** (minimum de 3 inscriptions).

65\$ / couple

ACCUEIL, ÉCOUTE, SUPPORT, RÉFÉRENCE, CENTRE DE DOCUMENTATION, FRIPERIE 0-2 ANS ET TROC-LIVRES

→ Disponibles dans l'espace « milieu de vie » ouvert du mardi au jeudi, jusqu'au **30 mai**.

Gratuit

CAUSERIES-FAMILLES

→ Tous les mardis de 9 h 30 à 11 h 30.

Les thèmes varient d'une semaine à l'autre pour répondre aux besoins des parents. Une causerie allaitement sera offerte par Supportons-Lait, une fois par saison.

Gratuit

HALTE-GARDERIE COMMUNAUTAIRE (pour enfants de 12 mois à 5 ans)

→ Habituellement les lundis et/ou jeudis de 9 h à 16 h, selon le financement reçu.



Toutes ces activités ont lieu à Bonaventure au
105, avenue Grand-Pré, local 104.

ATELIERS RATATAM

→ Pour le plaisir de bouger en famille, pour les pères et mères et leurs enfants de 2 à 5 ans. **Inscription demandée, minimum de 8 enfants.*

Au gymnase de l'école primaire de Caplan, les samedis matin de 10 h à 11 h à partir du 23 mars (série de six (6) rencontres).

Gratuit

À noter :

- Un lien vers **les Accompagnantes** est disponible en ligne sur notre site web. Celui-ci vous donne accès à la liste des accompagnantes disponibles dans la Baie-des-Chaleurs.
- Les coûts d'inscription et de déplacement ne doivent en aucun temps être un empêchement à participer aux divers ateliers offerts. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet.
- Les dates de début de sessions peuvent retarder pour attendre qu'un groupe soit complet.

L'équipe de La Maison de la Famille-MRC Bonaventure vous invite à venir vous ressourcer et partager votre couleur.

Pour information supplémentaire, pour recevoir nos activités par courriel ou pour inscription : (418) 534-4449 ou mdfanimation@navique.com.

Pour rejoindre la coordination : amigo@navique.com.

UN MESSAGE D'HYDRO-QUÉBEC

Accumulation de neige près des installations électriques

La neige s'accumule depuis le début de l'hiver et des montagnes se forment dans certains stationnements et cours d'école.

Ces amas de neige font le bonheur des tout-petits qui aiment y monter ou y glisser, mais ils peuvent également présenter un risque important s'ils sont près des installations électriques.

Hydro-Québec souhaite rappeler à la population que, pour des raisons de sécurité, il faut faire attention à ne pas s'approcher ou approcher un objet à moins de trois mètres des fils électriques. Il ne faut pas non plus traverser les clôtures ceinturant des installations d'Hydro-Québec.

S'il y a des fils ou d'autres installations du réseau électrique à proximité d'un amoncellement de neige, interdisez aux enfants d'y monter et aidez-les à choisir un autre lieu pour jouer.

Si vous repérez un endroit près de chez vous où la situation est dangereuse, n'hésitez pas à en aviser les autorités (911).



Réjean Savard
Direction Affaires régionales et collectivités
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
418 724-1125, poste 1292

HÉMA-QUÉBEC

Une collecte de sang par Héma-Québec aura lieu mercredi, le **17 avril** au Centre Bonne-Aventure de 14 h à 20 h. Bienvenue à toutes et tous : un don de sang peut sauver plusieurs vies!

SERVICE INCENDIE – PRÉVENTION

C'EST L'HEURE! VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS



Dans la nuit du 9 au 10 mars, le Québec a changé d'heure pour le passage à l'heure avancée. Profitez donc de ce changement d'heure pour vérifier vos avertisseurs de fumée **et pour remplacer la pile.**

Vérifier l'avertisseur, c'est :

- ✓ Tester son bon fonctionnement.
- ✓ Vous assurer qu'il est installé au bon endroit, sur chaque étage de votre domicile.
- ✓ Valider qu'il ait moins de 10 ans

Les membres du Service Incendie

PROCHAINES PARUTIONS

Voici les dates relatives aux prochaines parutions du journal. Les articles doivent être reçus au plus tard aux dates ci-dessous, à **16 heures**.

Vos articles peuvent être acheminés par courriel à administration@stsimeon.ca ou être déposés au bureau municipal.

Prenez note que tout retard pourrait occasionner la non-parution de votre article.

Dates de tombée

- 12 mai 2019
- 23 juin 2019
- 1^{er} septembre 2019
- 3 novembre 2019

Mise à la poste

- 23 mai 2019
- 4 juillet 2019
- 12 septembre 2019
- 14 novembre 2019

Le choix d'une qualité de vie

Volume 2, numéro 2
Mars – avril 2019

Publié le 21 mars 2019